

RHONE > BIENS D'EQUIPEMENT

Une nouvelle activité de montage pour Gravittax

Gravittax (pdg : Pascal Dodane ; 6,3 M€ de CA en 2015 ; 20 pers. ; Meyzieu), spécialisée dans les solutions clé en main pour l'aménagement de zones de stockage gravitaire, poursuit son développement. En 2014, le rachat de son ancienne société-mère (Ettax ; lire Bref du 15 octobre 2014) lui avait permis d'ajouter une corde à son arc. Outre le stockage dynamique qu'elle développait depuis sa création en 2007, elle se voyait en effet renforcée avec une compétence en stockage statique.



© Gravittax

PERSPECTIVES. Aujourd'hui, c'est avec la création d'une nouvelle entité - la société Dinamat - que Gravittax franchit une nouvelle étape. Dinamat assurera désormais les activités de montage des rayonnages vendus par Gravittax. "Nous gérons l'intégralité du processus pour nos clients, depuis la conception en bureau d'études jusqu'au montage sur place", confie Marie-Christine Réa, chargée du marketing, "mais cette dernière étape était jusqu'ici sous-traitée. Devant les difficultés à trouver de bons prestataires, face à l'augmentation du nombre de projets et afin de trouver un nouveau levier de croissance, nous avons décidé de créer une société dédiée". ■ **A.R.**

REGION > AGROALIMENTAIRE

LDC engrange les fruits de ses acquisitions

Le géant de l'agroalimentaire LDC (pdg : Philippe Lambert ; Le Mans/Sarthe) a publié son CA consolidé pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, soit de mars à novembre 2015. Il progresse de 15,2 %, à près de 2,55 Md€. Les volumes commercialisés progressent quant à eux de 25,1 %. Cette croissance concrétise les acquisitions réalisées l'an dernier. Au printemps, LDC a intégré les activités volailles (abattage et produits élaborés en Bretagne) de la coopérative agroalimentaire Avril. A l'automne, le groupe a pris possession de Drop, une société polonaise abattant et transformant plus d'1 M de poulets/an. La branche volaille France (marques Gaulois, Loué, Maître Coq) connaît une belle embellie, avec plus d'1,84 Md€ (+ 19,7 %), et des volumes commercialisés progressant de 30,3 %. Le pôle

traiteur (marques Marie, présent à Viriat/Ain et Traditions d'Asie), sans être impacté par les acquisitions, connaît aussi une hausse de son CA, à 383,1 M€ (+ 4,3 %) et des volumes écoulés (+ 4,7 %).

FOCUS. LDC emploie environ 17 500 salariés. En région Rhône-Alpes Auvergne, il dispose de six sites (traiteur et volailles). ■ **P.C.**

ISERE/HAUTE-SAVOIE > IMPRESSION

OMG et Prismadd s'associent dans la fabrication additive

Le holding La Jaconnière (pdt : Gérard Breyton ; CA consolidé 2014 : 4,95 M€ ; 40 pers.), regroupant OMG (Outillage Mécanique Générale ; Fontanil-Cornillon/Isère) et Métallic (Amphion-les-Bains/Haute-Savoie), s'associe, dans le cadre d'un joint-venture, à la société Prismadd installée sur le marché de l'impression 3D dans l'aviation. Créée en 2015 à l'initiative des sociétés Farella (Tarn-et-Garonne), Rhonatec (Seine-et-Marne), acteurs de l'industrie aéronautique, et Creatix3D (Yvelines) intégrateur de solutions d'impression 3D, Prismadd est entrée à hauteur de 35 % en septembre 2015 dans la société Prismadd Mécanique générale contrôlée par OMG. Après s'être imposée dans le prototypage rapide et l'usinage CNC pour le CEA, Michelin ou General Electric, la société iséroise passe un cap dans sa maîtrise technologique.

FOCUS. "Il y a un an, explique Guillaume Breyton, qui prend la direction de la société, nous avons choisi d'investir dans l'additive manufacturing avec l'achat d'une ProX 200 qui nous a permis de découvrir cette technologie". Une ProX 300 ainsi qu'une ProX 100 3D Systems ont remplacé la première machine et constituent désormais le cœur de l'offre de la joint-venture. Prismadd MG a déjà travaillé sur des pièces comme les culbuteurs et avance sur des projets avec le CEA. ■ **V.R.**

[en bref...]

AUVERGNE > AGROALIMENTAIRE

Les salaisons d'Auvergne décrochent une IGP

Une démarche collective engagée dans les années 1990 vient d'aboutir : trois produits de la salaison auvergnate - le saucisson sec, la saucisse sèche et le jambon - obtiennent le signe de qualité européen "IGP" (Indication géographique protégée). Cette démarche est portée par le Consortium des salaisons d'Auvergne (CSA) qui regroupe quinze entreprises de charcuterie-salaison (représentant plus de 90 % de l'activité régionale) et leurs fournisseurs : trois organisations de producteurs de porcs et 17 abatteurs/découpeurs. Garantie, pour les consommateurs, de l'origine des produits et d'une certaine qualité grâce à un cahier des charges précis et contrôlé, l'IGP va contribuer à préserver un savoir-faire et à démarquer les produits de ces entreprises. Celles-ci se sont fixé l'objectif de produire sous IGP, d'ici deux à trois ans, 2 000 tonnes de jambon et 5 000 tonnes de saucisson sec. ■ **S.J.**